Rappel de produit pour des raisons de sécurité

Publication du 06/03/2023

CARREFOUR FRANCE CARREFOUR rappelle TOURNESOL DOUX (margarine allégée au tournesol)



- Noms des modèles ou références concernés : **TOURNESOL DOUX CARREFOUR CLASSIC boîte de 500g (margarine allégée au tournesol)**
- Marque : **Carrefour Classic**
- **GTIN 3270190020080 Lot Tous les lots Date de durabilité minimale entre le 02/03/2023 et le 02/06/2023**
- Conditionnements : **boîte de 500g**
- Date début/fin de commercialisation : **du 10/11/2022 au 02/03/2023**
- Température de conservation : **Produit à conserver au réfrigérateur**
- Zone géographique de vente : **France entière**
- Distributeurs : **Carrefour**

POURQUOI CE PRODUIT EST-IL DANGEREUX ?

- Motif du rappel : **Allergène LAIT étiqueté mais non mis en évidence dans la liste des ingrédients.**
- Risques encourus par le consommateur : **Substances allergisantes non déclarées**
- Description complémentaire du risque : **Il est demandé aux personnes allergiques aux protéines de lait ou intolérantes au lactose, qui détiendraient ce produit, de ne pas le consommer et de le rapporter au magasin où il leur sera remboursé.**

QUE FAIRE ?

- Conduite à tenir par le consommateur : **Ne plus consommer, Rapporter le produit au point de vente, Contacter le service consommateur.**

RECOURS DONT DISPOSENT LES CONSOMMATEURS

- Modalités de compensation : **Remboursement.**
- Date de fin de la procédure de rappel : **vendredi 17 mars 2023**

CONTACT

- Numéro de contact : **0805500085**
- Informations complémentaires publiques : **Ce produit ne contient aucun risque pour les personnes non allergiques aux protéines de lait ou non intolérantes au lactose. Dans l'attente de la correction du pack, la présence de lait va être ajoutée par sticker puis au jet d'encre sur le couvercle**

Retrouvez toutes les informations sur les rappels de produits sur le site:

https://rappel.conso.gouv.fr

Le site des alertes de produits dangereux

FAITES PASSER LE MESSAGE :
Informez vos parents et amis de ce rappel !
Faites circuler l'information au sujet de ce rappel, surtout si vous savez que le produit faisant l'objet du rappel a été offert, prêté ou vendu à quelqu'un d'autre